les échos

Journal d'information bimestriel de la Ville d'Aubière

page 8 Plan local de déplacements

page 5 Fête de la Rosière

page 11 Maisons fleuries et jardins potagers

page 16 6ème Semaine de la photo

N°104
mars 2012

www.ville-aubiere.fr

sommaire

P 3 / VIE MUNICIPALE
Villa'Jeux

P 4 / VIE MUNICIPALE
Etat Civil
Trois nouveaux adjoints
Recensement militaire
Mesure de vitesses

P 5 / FESTIVITE
Fête de la Rosière

P 6 / SOLIDARITE
Transport à la personne
Service emploi

P 7 / ENFANCE ET VIE SCOLAIRE
RAM
Inscriptions scolaires

P 8-9 / SUJET DU MOIS
Plan Local de Déplacements

P 10-11 / CADRE DE VIE
Une année au fil de l'eau
Maisons fleuries
Complex sportif P. Bourzac

P 12-13-14 / ASSOCIATIONS
2AL - Karaté
AVF
Scouts - ACPG CATM
Harmonie
Ski Club
UFA - UCA
Petit téhâtre de l'artière
Croqueurs de pommes

P 15 / OPINIONS
Expression de l'opposition:
- Aubière notre avenir
- Pour Aubière, Aujourd'hui et Demain, avec Passion
- Point de vue

P 16 / COUP DE PROJECTEUR
6ème semaine de la photo

Directeur de publication
Christian Sinsard

Rédaction
L'équipe municipale, Montserrat Forte, et le Service Communication

Mise en page & impression
Philippe Guerre

Conception maquette
Studio Biskot & Bergamote

Crédits photos
Service Communication, Chantal Gayaud

Dépôt légal
ISSN n° 0292-0611

EDITO

Chères Aubièroises, Chers Aubièrois,

Après 4 années de travail intense dans l'ombre, de nombreuses réunions, d'instructions, de contacts avec le bailleur social, avec les institutions (CAF, PMI, Conseil Général) avec les membres du Comité de Pilotage composé de personnes très intéressées par le projet et compétentes sur le sujet, les élus et le personnel municipal, enfin le Pôle Petite Enfance démarre concrètement, à l'angle des rues Casati et Forest. Après les travaux de démolition récents des anciens bâtiments, tous les acteurs précités se sont retrouvés le 6 mars dernier lors de la,pose des panneaux annonçant vraiment le point de départ des travaux de la future structure, la crèche pour l'accueil de 35 enfants.

Dans le même temps, 3 architèctes, retenus par un jury le 9 février 2012 autour de la Commission municipale d'Appel d'Offres, sur 9 qui avaient fait acte de candidature, sont habilités pendant 2 mois à réaliser le projet de «Salle dite Partagée» qui sera implantée Rue Roche Genès, entre le Centre Régional de Tennis des Monts d'Auvergne et le Gymnase Pladner.

Aussi, la nouvelle salle de sport au Cosec vient d'être mise en service pendant que le Club House et le logement du gardien peaufinent leurs finitions pour une mise en service future.

Le terrain Gidon également poursuit sa rénovation jusqu'à la rentrée de septembre et ses utilisateurs redéployés pendant les travaux sur d'autres gymnases, pourront apprécier les avantages évidents de la restauration opérée depuis 2008 par tranches.

Beaucoup de travaux sont en cours en matière d'assainissement, de revêtement de voiries, des wc publics flambants neufs et modernes viennent de remplacer les anciens situés rue de Romagnat...

C'est beaucoup de satisfaction pour le Maire et son équipe, tous les élus qui la composent, pour son engagement complet, pour l'énergie dépensée sans compter pour le bien-être des Aubièrois. Je n'oublierai pas de souligner aussi que rien n'aurait pu s'opérer sans la collaboration précieuse de l'ensemble des services de notre commune. Qu'ils en soient sincèrement remerciés. Vous en serez les bénéficiaires..

Bien cordialement.
Christian Sinsard

Conflit à La Poste d'Aubière, de Pérignat les Sarlièvе, Romagnat et Saint-Genés-Champanelle

Alerté alors qu'il était absent d'Aubière, le 20 février 2012, au sujet de la grève des postiers et après avoir pris connaissance de la situation, Monsieur le Maire, a fait passer aux salariés, reçus par Madame Chantal BOURCHEIX, 1ère Adjointe, un message dont voici un extrait : «....Je vous assure de mon soutien sans faille dans votre lutte. Il est inacceptable de supprimer des emplois publics utiles à la population. On n'a pas besoin d'automates pour remplacer les humains. Vous avez raison de vous battre, rien n'est inéluctable...».
Voici la réponse d'une représentante des postiers : «Monsieur le Maire, Un grand merci pour votre soutien qui nous a permis d'aboutir dans nos négociations avec la Direction de La Poste. Nous avons repris le travail vendredi 24 février après 4 journées de grève et nos revendications ont été partiellement acceptées. Nous avons tous admiré votre réactivité qui nous a été d'une aide précieuse !...!.».
De plus, les salariés sont venus s'exprimer au conseil municipal du 1er mars et apprendre à l'ensemble des élus et du public présent que le bureau de poste serait fermé pendant 3 semaines en juillet pour travaux. Nous nous étonnons que La Poste engage encore des frais importants après les 117 000 € déjà investis en 2010 pour rénover l'espace guichet.
Les élus demandent à la population de réagir après ce nouveau coup porté au Service Public à Aubière après la fermeture du Commissariat.

NECROLOGIE

Pascal Chevarin nous a quittés

Vendredi, 16 mars dernier, Christian Sinsard Maire d'Aubière, le Conseil municipal et les employés de la commune ont tenu à dire un dernier adieu à Pascal Chavarin, employé communal de la ville décédé à 43 ans. Depuis septembre 1997, il travaillait aux services techniques de la commune, au grade d'adjoint technique territorial comme électricien, toujours assidu et dans la bonne humeur, en assurant un travail d'entretien sur les bâtiments communaux et d'accompagnement des associations dans l'organisation des manifestations.
Tous ceux qui avaient tenu à lui rendre un dernier hommage se sont retrouvés en l'église d'Aubière où se sont déroulées ses obsèques.
A la famille endeuillée, nous adressons nos plus sincères condoléances et toute notre sympathie.

VILLA'JEUX :

Les cloches ont sonné !!!, c'est bien sur l'heure des vacances et pas n'importe lesquelles : les vacances de Pâques!
A cette occasion l'Association Aubière Loisirs (2AL) innove cette année en mettant en place un **"Villa'jeux" le samedi 7 avril 2012 de 10h à 18h00 au Parc Frank Bayle à Aubière**, l'entrée est gratuite.
Au programme de cette journée annonçant les beaux jours : le "villa'jeux" vous accueillera avec la participation de nombreuses associations (AVF, l'Age d'or, AMH, la Maison des jeux, la ludothèque de Mozac, 2AL) dans un seul but: vous faire découvrir un maximum de jeux de sociétés conviviaux et adaptés aux enfants de 2 à 77 ans. Tout au long de cette journée vous pourrez également profiter des structures gonflables, de la traditionnelle chasse à l'œuf et d'un point de restauration où vous pourrez déguster crêpes, sandwichs, boissons et chocolats....
Cette journée sera placée sous le signe du jeu, de la convivialité, avec une ambiance qui se veut familiale. Tout est réuni pour que du fiston au papi en passant par papa, nous passions une agréable journée chocolatée!!"

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons, nés entre le 1er avril 1996 et le 30 juin 1996, de nationalité française, doivent se rendre à la mairie, service état civil, **dès seize ans révolus**, afin de se faire recenser. Il leur sera délivré une attestation de recensement militaire, nécessaire pour s'inscrire au permis de conduire accompagné. Le jeune devra se munir de sa carte d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents.

Les jeunes gens ayant atteint l'âge de dix-huit ans et ne s'étant pas faits recenser, doivent se déplacer à la mairie pour régulariser leur situation et être convoqués au plus tôt à la journée d'appel de préparation à la défense.

Mesures de vitesse par rue

La police municipale procède régulièrement à des relevés de vitesse à partir d'un capteur de vitesse (et non d'un « radar ») sur différentes rues du territoire communal. Pendant son fonctionnement, ce capteur mémorise toutes les mesures de vitesses prises dans une plage de temps définie. Les données ainsi recueillies sont analysées statistiquement.
Sur le site internet de la ville (*www.ville-aubiere.fr, rubrique Mairie/ Police municipale*) vous pouvez télécharger les différents relevés effectués au cours des derniers mois.
Les personnes souhaitant un complément d'information peuvent se renseigner et consulter les dossiers de ces mesures dans les locaux de la police municipale aux heures de permanences (lundi matin de 9 à 10 heures et jeudi après midi de 15h30 à 16h30). Parallèlement à ce dispositif, la Police municipale effectue périodiquement des contrôles de vitesse par « jumelles à visée laser ».

état civil

Décembre2011

Félicitations aux parents de....
BRECHET Elisa
LAPAQUETTE Camille Marie

Nous avons appris avec regret le décès de
FOULQUIÉ Claude, Jules, Yvon
BOURNEL veuve Lamotte Jeanne, Adèle
LIBERGE Patrick, Lionel
GARNIER Jean, André
MONIER épouse
Poughon Pierrette, Ginette, Marthe
BAYLE Georgette, Anna
VALLE ATIENZA veuve Gallardo Bujella
Manuela-Anatolia

Janvier 2012

Félicitations aux parents de....
AMBROSIO Tyra Margarida
JUBERTIE BLACHON Mathys Bernard Roman

Tout nos vœux de bonheur à...
ROBERT Cécilia, Maylis et DE JESUS Dany

Nous avons appris avec regret le décès de
NARCISO veuve Abreu Maria
PALLOT Bernard, Marcel, Lucien
BRECHET Elisa
BAYLE veuve Astier Paule, Aline, Etiennette
FUGIER Jacques
LACROIX Pierre, Maurice
JOLIBOIS Louis, Marcel, Jean
BONNEFONT veuve Pons Simone, Joséphine,
Antoinette
JOHANET Veuve Lembertèche Louise
BURLAUD veuve Gallert Denise Monique
Marie
ESTEVES veuve Da Costa Ribeiro Alcina

TROIS NOUVEAU ADJOINTS ÉLUS

Lors de la séance du conseil municipal du 20 janvier, 3 nouveaux adjoints ont été élus, il s'agit de:

- Paulette RIBES-POUZADOUX – 6ème Adjointe
  Intervient dans les domaines du "Commerce, du marché dominical et de l'emploi".
- Vincent SOULIGNAC – 7ème Adjoint
  Intervient dans les domaines de "L'urbanisme, l'habitat et les déplacements".
- Josette LUCARD – 8ème Adjointe
  Intervient dans les domaines de "La solidarité et de l'action sociale".

"EXCRÊMEMENT DÉSAGRÉABLE"

Petit rappel à l'usage de nos amis canins et de leurs maîtres, les rues, ruelles, parcs de la ville et autres espaces publics ne doivent pas servir de toilettes à nos compagnons à quatre pattes. Maintenir la ville propre est en effet à la portée de tous propriétaires de chiens et autres chats. Plusieurs « toutounet » (distributeurs de sacs pour les déjections canines) ont été mis en place à différents endroits de la ville et sont régulièrement ravitaillés. « Etre propriétaire d'un chien engage sa responsabilité » Les déjections laissées par nos amis « les chiens » constituent un problème d'hygiène publique dont il faut avoir conscience et peuvent provoquer des glissades, des chutes accidentelles sans parler de l'aspect visuel et olfactif. Pour les plus récalcitrants, le code pénal article R 632-1 permet de verbaliser (contraventions de 2e classe d'un montant de 35 euros) le cas échéant les propriétaires qui « oublient » de ramasser les crottes. Toutefois, toutes ces dispositions ne remplaceront jamais le civisme de chacun.

LE VOTE PAR PROCURATION

Les 22 avril et 06 mai auront lieu les élections présidentielles suivie par les élections législatives (10 et 17 juin). Vous êtes absent(e) le jour du vote? Il n'est pas possible de voter par correspondance ou par internet. En revanche, vous pouvez voter par procuration. Le vote par procuration permet à un électeur absent (absence de la commune le jour du scrutin, impossibilité de se déplacer...), de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix inscrit dans la même commune. Mode d'emploi:
1) S'assurer que la personne à qui vous donnez la procuration (votre mandataire) est bien inscrit sur la commune d'Aubière mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote.
2) Pour établir la procuration, présentez-vous en personne au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail voire à l'ambassade ou au consulat pour les personnes résidant à l'étranger.
3) Munissez-vous d'un justificatif d'identité (CNI, passeport, permis de conduire ...). Lors de l'établissement de la procuration, un formulaire particulier doit être rempli où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom, prénom adresse, date et lieu de naissance) ainsi qu'une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie. Il appartient au mandant (vous) d'avertir son mandataire qu'il sera amené à voter pour lui sachant que le mandataire ne reçoit plus de volet de la procuration. Le jour du scrutin, le mandataire se présente au bureau de vote du mandant, muni d'une pièce justifiant de son identité et vote au nom du mandant.

COMITÉ DES FÊTES : prêt pour de nouvelles actions!

Le comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de la commune. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et de manifestations dans tous les secteurs : loisirs, sports, fêtes, bals... . A Aubière le comité des fêtes organise la fête de la Rosière, le fête de la St Jean, le marché de Noël.
Après son assemblée générale du 20 février 2012 le Comité des fêtes présente un nouveau conseil d'administration au sein duquel a été formé un nouveau bureau se composant de Melle POUX Fabienne Présidente, Mme MARQUES Aline vice- présidente, Mme MOSNIER Liliane secrétaire, Mme BANDON secrétaire adjointe, Mr MARQUES José trésorier et Mr BOURCHEIX Michel trésorier adjoint.
Lors de sa prise de fonction, le nouveau bureau a tenu à remercier tous les membres et associations qui participent au bon déroulement de ces manifestations . La nouvelle équipe envisage d'apporter des idées neuves afin d'encourager beaucoup plus d'Aubièrois à participer aux festivités tout en gardant les traditions et valeurs de la ville. Elle fait également un appel aux bénévoles qui souhaitent s'impliquer au sein du comité dans la vie de la cité.
Contact : Fabienne POUX, présidente du Comité des fêtes
fabiennepoux.cdf@orange.fr ou 06 71 72 68 97

FÊTE DE LA ROSIÈRE

Le 31 mars et 1er avril, le comité des fêtes organisera la traditionnelle fête de la rosière.
Par rapport à l'an passé, quelques petites modifications ont été apportées. Le comité des fête a souhaité en effet donner un caractère plus populaire à cette fête et retrouver ainsi l'esprit initial du Leg Theringaud. Après la traditionnelle intronisation de la rosière qui aura lieu en mairie le samedi 31 mars à 14 h30, le défilé de chars et fanfares diverses sera l'occasion d'offrir la vigneronne et le communard tout au long du parcours. Nous invitons donc les Aubièrois à sortir de chez eux pour manger un morceau de brioche et boire le verre de l'amitié. Le défilé s'achèvera au Parc Franck Bayle où les musiciens de l'Harmonie Aubièroise accueilleront la Rosière et ses dauphines puis le groupe Brésil Volcanique animera un apéritif servi à tous. Enfin, le groupe des FLYING TRACTOR's prendra le relais à partir de 19h30.
Le dimanche 1er avril les aubades réveilleront les Aubièrois dans les quartiers plus excentrés de la ville à partir de 9h00.

A 12h30, un repas dansant à la salle du petit COSEC sera animé par l'orchestre Laure Forestier (le prix du repas est fixé à 15 € . ATTENTION le nombre de places est limité à 300 personnes). A partir de 14h30, une marche sera organisée, au départ du COSEC, au profit de l'association REVES (qui exauce les rêves d'enfants et d'adolescents atteints de pathologies graves). Les inscriptions seront prises sur place et un collation sera offerte à tous les participants.

Grevenmacher

La fête de la Rosière c'est aussi l'opportunité, pour les Aubièrois, d'accueillir une délégation de Grevenmacher, ville Luxembourgeoise jumelée avec Aubière. Cette année sera l'occasion de rencontrer les nouveaux membres de la commission de jumelage et de leur faire partager les nombreuses activités musicales, culturelles, sportives et gastronomiques qui sont prévues tout au long du week-end. Ces échanges permettent d'entretenir des liens conviviaux entre les deux communes et restent très riches d'échanges et particulièrement constructifs pour l'avenir du jumelage

La fête foraine.

A l'initiative de la municipalité, les manèges seront de retour en centre ville, ce qui semble vraiment apprécié de tous, pour cette fête de la Rosière. Pendant deux jours, le centre-bourg vivra au rythme de la fête foraine: auto-tamponneuses, loterie, pêche aux canards, manège à pompons, tir à la carabine, churros et pommes d'amour... Il y en aura pour tous les âges et tous les goûts.

ET SI VOUS PARTIEZ EN VACANCES CET ÉTÉ?

Si les vacances ne vous sont pas accessibles mais que vous souhaitez néanmoins partir cet été, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous proposer des aides personnalisées au départ en vacances. Alors n'attendez plus pour vous ressourcer en famille le temps d'un séjour à la mer ou à la campagne. Pour plus de renseignements le CCAS vous accueille en mairie d'Aubière place de l'hôtel de ville du lundi au vendredi de 13h à 17h ou au 04-73-44-00-03 avant le 30 mars 2012.

UN LIEU D' ECOUTE CREE POUR VOUS...

... pour un accompagnement spécifique en toute confidentialité. Le service d'aide à l'emploi vous apporte des repères, des adresses pour vous guider dans votre parcours professionnel (informations diverses, formations, offres d'emploi...) .

Il vous propose des conseils par des entretiens immédiats ou bien sur rendez-vous, vous présente des métiers et des emplois disponibles ou en développement sur le territoire de la commune. Vos démarches d'accompagnement se font avec un interlocuteur unique.

Cet espace tout proche de chez vous permet d'obtenir des informations ou bien d'être orientés vers des organismes partenaires.

Christine KRAKOWSKI vous reçoit les lundis, mardis, jeudis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous, les vendredis aux mêmes horaires sans rendez-vous.

Déposer une candidature

Service Emploi
Mairie d'Aubière
Christine KRAKOWSKI
04 73 44 94 39
christine.krakowski@ville-aubiere.fr

SERVICE D'AIDE AUX PERSONNES AGÉES : transport à la personne

Depuis le 14 février 2012, le CCAS met en place un service de transport à la demande pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer de manière autonome.
La prise en charge s'effectue au domicile des personnes à l'aller comme au retour selon l'horaire convenu tenant compte des plannings définis pour ce service. Les déplacements concernent des visites auprès de professionnels de la santé ou toutes autres démarches administratives ou personnelles.
Le dossier d'inscription à ce service (justificatif de domicile + carte d'identité) est à retirer auprès du **CCAS en mairie d'Aubière du lundi au vendredi de 13h30 à 17 h00.** Les réservations s'effectuent aux mêmes heures auprès du CCAS ou au **04 73 44 00 03** au moins 48 h à l'avance.

TARIF :
8 euros le carnet de 10 tickets ou 0.80 € le ticket aller-retour.
Les tickets sont à acheter auprès du CCAS aux heures indiquées ci-dessus. Un ticket devra être présenté au chauffeur à chaque déplacement.

PLANNING DES TRANSPORTS :

- Mardi après-midi : 13h30 – 17h30
- Mercredi matin : 8h30 – 12h30
- Jeudi après-midi : 13h30 – 17h30
- Vendredi matin : 8h30 – 12h30

SIGNATURE DU PROTOCOLE DE GESTION URBAINE ET SOCIALE.

Depuis plusieurs décennies des familles du voyage résident sur la commune d'Aubière. Trois groupes familiaux ancrés de longue date sur ce territoire sont « sédentarisés ». Ils aspiraient depuis longtemps à la réalisation d'un logement pérenne. En réponse à leur demande la municipalité d'Aubière a fortement encouragé le programme d'habitat adapté qui vise à résorber leurs conditions d'habitat indigne et à consolider leur intégration au sein de la commune. Le 26 janvier dernier était signé le document qui précise, entre les différents partenaires que sont l'État, le Conseil général, la commune d'Aubière, Auvergne Habitat, l'Ophis, l'Association de Gestion du Schéma des Gens du Voyage du Puy de Dôme (AGSGV63), les modalités de fonctionnement et de gestion des projets d'habitat adapté, dans la durée, ainsi que les engagements réciproques des parties pour leur réussite tant dans leurs aspects urbains que sociaux.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Les 5 et 6 mars, le RAM fut envahi par une multitude de surperhéros et de petites princesses! En effet, les enfants et les assistantes maternelles se sont retrouvés afin de célébrer le Carnaval, en présence de Mme Lucard (adjointe à l'action sociale) et Mme Amonchot-Tavernier (adjointe) qui ont répondu favorablement à notre invitation.
Au programme: Ballons, musique et dégustation de crêpes avant une petite balade dans les rues d'Aubière.
Le Ram est un service gratuit permettant :
- Aux parents d'être aidés dans leur recherche d'une assistante maternelle et dans leurs démarches administratives.
- Aux assistantes maternelles d'échanger, d'être informées sur leurs droits et devoirs.
- Aux enfants de faire l'expérience de la vie avec les autres.

Vous pouvez contacter les animatrices aux permanences suivantes:
Vous pouvez contacter les animatrices :
A Aubière : Muriel TISSERON / 04.73.28.48.51
muriel.tisseron@orange.fr
A Pérignat: Noémie CIOLI / 04.73.79.11.02
A Romagnat: Noémie CIOLI / 04.73.84.63.29
noemie.cioli@orange.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2012/2013

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire des enfants nés en 2009, en classe de maternelle, une pré-inscription est obligatoire en Mairie d'Aubière. Vous pourrez vous présenter au service des affaires scolaires les jours suivants:
- mercredi 18 avril de 9h15 à 12h30 et de 13h00 à 16h30,
- jeudi 19 avril de 8h15 à 16h00,
- vendredi 20 avril de 8h15 à 16h00
- ou sur rendez-vous au 04 73 44 01 01

Vous devrez vous munir du livret de famille (ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant), d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, et en cas de divorce ou de séparation des parents d'une copie du jugement (garde de l'enfant). Les admissions définitives auront lieu dans les écoles maternelles fin mai (date non définie à ce jour) selon le périmètre scolaire (voir par ailleurs). Pour les enfants nés au cours du premier trimestre de l'année 2010, les inscriptions permettront la constitution de listes d'attente. Ces enfants n'étant pas comptés dans les effectifs des classes par l'Inspecteur d'Académie, l'admission définitive dépendra des effectifs des écoles.

PÉRIMÈTRE SCOLAIRE DES ÉCOLES PUBLIQUES

Vous voulez connaître de quelle école maternelle dépendra votre enfant ?

Les écoles publiques d'Aubière accueillent les enfants domiciliés sur la commune et en âge d'être scolarisés en cycle élémentaire en fonction du périmètre scolaire en suivant le principe de la sectorisation : chaque adresse est rattachée à un périmètre précis. La pré-inscription des élèves aubièrois s'effectue en mairie auprès du Service des affaires scolaires (voir par ailleurs) lequel affecte l'enfant dans le périmètre correspondant aux lieux d'habitation de leurs parents (à l'adresse du domicile des responsables légaux). Le périmètre scolaire de la commune d'Aubière distingue deux secteurs (voir cartographie) qui veillent à contribuer à la fois à la mixité sociale de la population scolaire et à assurer une gestion équilibrée des effectifs et des locaux scolaires.
Pour toute demande de dérogation scolaire, il est nécessaire de se rapprocher de la mairie de son domicile pour constituer et déposer son dossier.

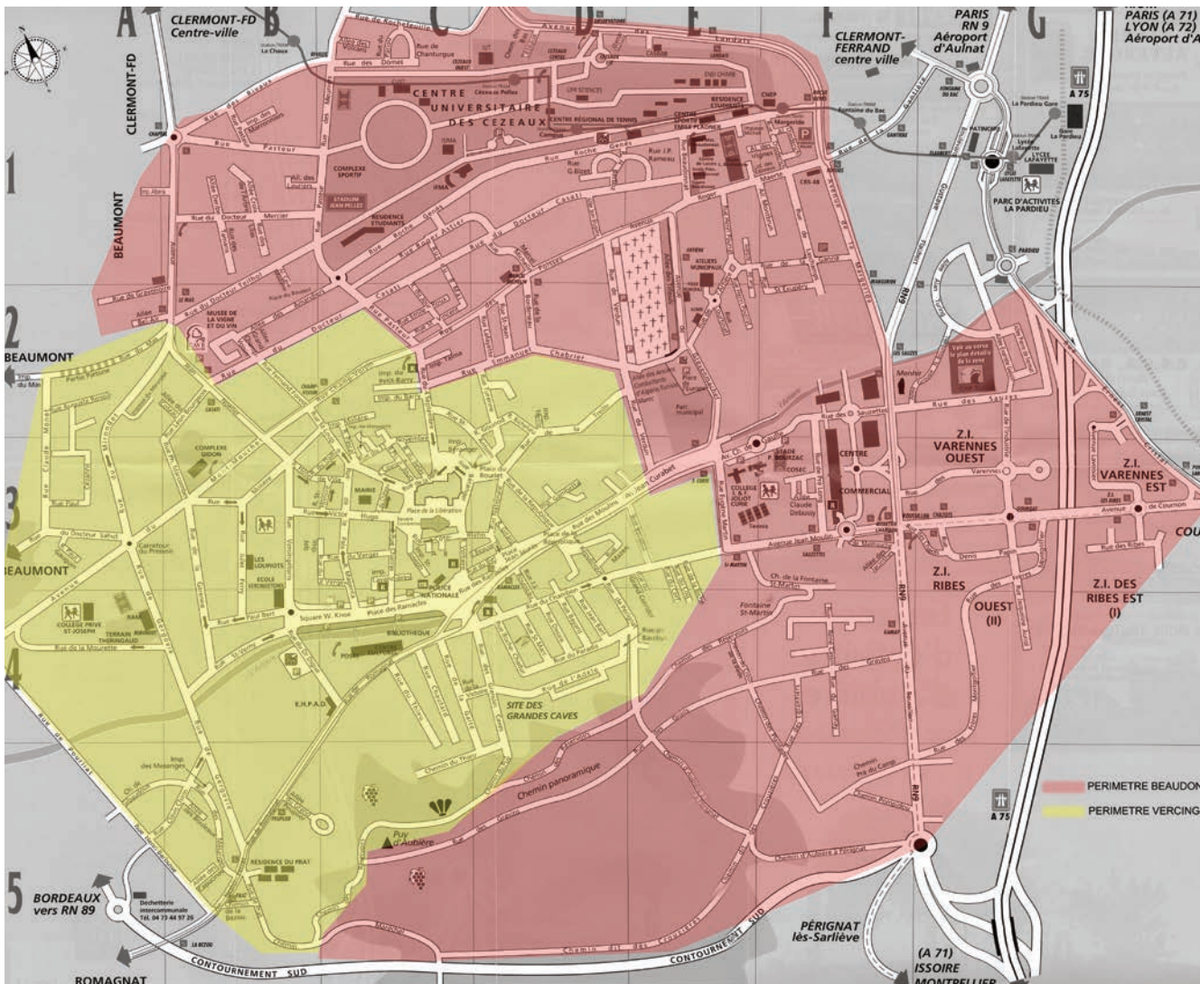

Plan local de déplacements

À l'instar des grandes agglomérations françaises, Clermont-Ferrand s'est doté d'un Plan de déplacements urbains (PDU) depuis 2001 et révisé en 2011. Le PDU fixe des objectifs pour répondre aux besoins de mobilité des habitants tout en préservant leur santé et leur environnement. L'augmentation continue des déplacements, les phénomènes de congestion engendrés, l'impact de la circulation automobile sur l'environnement... constituent autant de problématiques auxquelles le PDU se doit de répondre.

A l'échelle de la ville

Le plan local de déplacements (PLD) est une déclinaison locale du PDU de l'agglomération clermontoise par une adaptation des objectifs globaux du PDU aux spécificités du territoire communal afin d'assurer un équilibre durable entre les besoins en matière de mobilité, la sécurité, la protection de l'environnement, Il définit les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement. Le PLD est le fruit d'un travail collectif entre de nombreux aubiérois à travers des réunions publiques de quartier, les services techniques communaux et les élus.

Changer la hiérarchie des voies

La très grande majorité des habitants d'Aubière demande un ralentissement général de la circulation pour des raisons de sécurité routière. Pour répondre à cette demande, le PLD vise « l'apaisement de la circulation », notamment par l'aménagement de « zones 30 », de zones de rencontre pour le centre ville historique, une exploitation différente de certains carrefours, une amélioration qualitative et quantitative des cheminements doux et des réaménagements sécuritaires de voirie. Le but est de conserver globalement le principe du 50 sur les voiries intercommunales avec des quantités de morceaux à 30 et passer au principe général d'Aubière en zone 30 sur les zones résidentielles, avec une signalisation très marquée, homogène et spécifique aux changements de zone. Le PLD a également pour objectif d'améliorer le stationnement en proposant plus de places de parking en zone résidentielle, Cette réduction générale de la vitesse aura plusieurs conséquences favorables dont celles d'une réduction du risque d'accident, une double diminution de la consommation énergétique et de l'émission de polluants dans l'air.

Aménager les liaisons cyclables et piéton

Il s'agit également d'organiser l'espace pour faciliter la pratique des modes doux par le biais de circulations , continues, sécurisées et qui desservent les équipements publics et les commerces (cheminements piétonniers, traversées de voies, itinéraires cyclables).

Le programme d'actions 2012

La programmation et la réalisation des travaux nécessaires vont s'étaler sur plusieurs années et faire intervenir, en plus de la commune, les différents interlocuteurs que sont Clermont-communauté, le Conseil général, le rectorat (Campus des Cézeaux)... En 2012 il est prévu de réaliser les aménagements inhérents à la mise en « zone de rencontre » ou « zone 20 » du centre-bourg. Cette zone doit constituer la partie maillée du réseau cyclable primaire, permettre des cheminements piétons confortables et sécurisés, et intégrer la problématique de l'accessibilité. Du fait de la configuration historique des rues, cette transformation ne nécessite pas beaucoup d'aménagements. Seule, l'entrée de l'avenue Emmanuel Chabrier a besoin d'un aménagement plus conséquent. A moyen et plus long terme, pour l'aménagement de « zone 30 », la requalification de certains axes, le réaménagement de carrefour.... une programmation des travaux sera mise en place.

Zone 30 :

Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h pour tous les véhicules, avec priorité aux voitures, mais où les aménagements sont tels qu'ils favorisent la cohabitation pacifique de tous les usagers en particulier piétons et cyclistes. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagée de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable (plateaux traversants, chicanes, rétrécissements de chaussées....) avec mise en accessibilité des trottoirs. La priorité à droite est en vigueur et la signalisation verticale est restreinte (pas de marquage des passages piétons, des bandes axiales...). Le stationnement des automobiles n'est autorisé que sur les emplacements délimités.

Zone de rencontre (20) :

Cette zone de partage est à priorité piétonne. Les piétons sont donc autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 km/h. Les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation et l'ensemble est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse praticable. Le stationnement n'est pas autorisé en dehors des emplacements prévus à cet effet.

UNE ANNÉE AU FIL DE L'EAU

Restauration de la rivière Artière

Vue en plan du projet
Rue de Gergovie
Ripage sur 30 ml en amont du seuil de Moulin Dermain
Ripage sur 90 ml au total en amont et en aval du seuil intermédiaire
Seuil du moulin Dermain
Seuil intermédiaire
Rue de Pourliat
Seuil de Pourliat
Restauration du chemin avec amélioration du profil en travers type "scénario 1"
Restauration du chemin avec amélioration du profil en travers type "scénario 2"
Restauration du chemin avec amélioration du profil en travers type "scénario 1"
SAFEGE
Seuil arasé
Seuils de fond
Création du chemin
Epis
Protection de berges en génie végétal ou mixte
Zone d'amélioration de la diversité des écoulements
Berges érodables
Localisation des ripages
N
W
E
S
Echelle : 1/1 800

Les travaux

- Les principaux travaux sont les suivants :
- Arasement partiel des trois seuils
- Mise en place d'une continuité piscicole
- Renaturalisation de certaines berges
- Restauration du chemin pédestre

- Aspects financiers
- Les travaux s'élèvent à près de 500 000 € avec un programme prévisionnel de financement :
-1) Clermont-Communauté 60 %
-2) Agence de l'eau Loire-Bretagne 40 %

- Échéancier prévisionnel
- 2011-2012 Achat des terrains
- 2013 Étude
- 2014 Réalisation des travaux

Retour sur les journées du patrimoine 2011 à Aubière : Histoires d'eau

La Municipalité et la commission du Patrimoine avaient choisi pour les Journées du Patrimoine 2011 de mettre à l'honneur un bien précieux: l'eau.
A cette occasion une exposition retraçant l'histoire de l'eau à Aubière ainsi que la problématique de l'eau potable, de l'assainissement et de l'inondation, sans oublier d'évoquer les futurs aménagements de l'Artière avait été créée spécialement. Cette exposition est de nouveau visible librement en permanence au rez-de-chaussée de la mairie aux heures d'ouvertures de celle-ci.

Trois rivières non domaniales traversent Clermont-Communauté d'Ouest en Est : Le Bedat, la Tiretaine et l'Artière. Elles alimentent l'Allier. Ces cours d'eau sont en grande partie artificialisés. À partir de 2001, les riverains n'étant plus en capacité pour assurer la gestion de ces rivières, Clermont-Communauté acquiert la compétence pour leur entretien et leur restauration.

Notre commune est traversée par l'Artière et son affluent la Gazelle. Avec cette rivière, Aubière à la chance d'avoir conservé une rivière encore sauvage à fort potentiel écologique. Ce milieu naturel riche apporte une plus-value à la commune. Mais les enjeux pour préserver l'Artière, pour l'intégrer dans une zone urbaine et pour poursuivre sa progression vers un bon état écologique sont nombreux et complexes à appréhender comme par exemple :
1) Comme toutes les rivières, l'Artière a une énergie. Celle-ci sert à déplacer des sédiments. Mais l'Artière creuse son lit d'une façon excessive. Cet enfoncement est bien visible entre l'aval du collège Joliot Curie et l'amont du centre commercial Cap Sud.
2) L'Artière est marquée par la présence de seuils, mais aussi par son enfermement ponctuel dans une coque de béton (Place de la République, Centre commercial). L'artificialisation d'une partie de son cours rend difficile la continuité piscicole. De plus, les habitats naturels ne sont pas assez diversifiés.

Projet de réaménagement

À Aubière, entre la rue de Gergovie et la rue de Pourliat, trois seuils sont abandonnés. Si rien n'est fait, la rivière risque de s'enfoncer en menaçant directement certaines maisons. Clermont- communauté, en partenariat avec la commune d'Aubière, projette de réaménager ce secteur afin de le sécuriser, d'exploiter son potentiel écologique et de le rendre à nouveau accessible. Après une étude approfondie conduite par Clermont-Co en partenariat avec la commune d'Aubière, un scénario a été retenu. Il a fait l'objet d'une concertation avec les principaux riverains concernés ainsi qu'avec la section locale de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique "La Clermontoise".

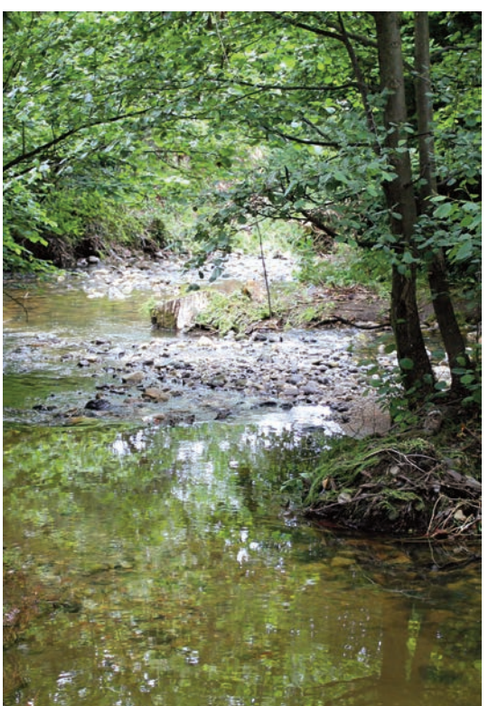

MAISONS FLEURIES...

Participez au concours des Maisons fleuries et jardins potagers 2012

Et si vous participiez cette année à l'embellissement de votre quartier et de la ville? Mettez votre jardin en vedette et participez au concours Jardins potagers et maisons fleuries organisé par la municipalité d'Aubière. Fleurir son jardin, créer un beau potager, adopter des gestes écologiques dans la gestion et l'entretien de son jardin, fleurir son balcon..., autant de plaisirs que l'on a envie de partager. Pour participer au concours la date limite d'inscription est fixée au 31 mai 2012. **Cette année le concours comprendra trois catégories :**

– les maisons fleuries,
– les jardins fleuris
– les jardins potagers.

Les bulletins d'inscriptions et le règlement du concours sont disponibles en mairie au service communication et sur le site internet www.ville-aubiere.fr. La visite du jury se déroulera dans la semaine du 25 au 29 juin. Les gagnants seront récompensés à l'automne.

PPE: POSE DU PANNEAUX DE CHANTIER.

Début mars a eu lieu la pose des panneaux de chantier de l'opération mixte de construction de logements locatifs et du pôle petite enfance, située rues Casati/Forest à Aubière (voir la lettre n°11 d'information bimestrielle de la ville d'Aubière). Cette étape lance véritablement le début des travaux de cette structure construite par l'OPHIS du Puy-de-Dôme. Ce terrain de 2117m2 accueillera 18 logements locatifs (du T1 au T4) et le pôle petite enfance. Le projet est conçu pour être BBC (bâtiment basse consommation).

Fabrice Hainaut, Directeur général de l'Ophis et Christian Sinsard, Maire d'Aubière entouré d'adjoints, de membre du comité de suivi ont assisté à la pose de la signalétique du chantier *Photo : C Gayaud*

Complexe Sportif Paul BOURZAC: livraison de la 3ème salle.

Les travaux par grandes phases vont bon train au complexe sportif Paul Bourzac.
Après la mise aux normes des salles existantes (électricité, issues secours, trappes de désenfumage...), la réfection complète de l'office (chambre froide, table inox, nouvelle plonge...), c'est la nouvelle salle multisports de 400 m² avec ses vestiaires qui vient d'être livrée.
La commission de sécurité composée de membres de la Police, du Service départemental d'incendie et de secours, de la Préfecture accompagnée des architectes, des services techniques de la ville et d'élus (Paulette Pouzadoux, Eric Crouzet et Florent Guitton), a statué positivement sur l'ouverture aux différents publics.
En effet, le collège et les associations aubiéroises peuvent désormais bénéficier d'un espace supplémentaire pour leurs pratiques sportives.

La première tranche de travaux au COSEC prendra fin en mai 2012 avec la livraison du nouveau logement du gardien, de l'espace convivial pour l'après match et/ou réunions d'associations : le club house.

En 2014, débutera alors la phase 2 de réhabilitation du COSEC avec la rénovation de la grande et de la petite salle ainsi que les vestiaires existants. Il sera en plus créé des vestiaires donnant directement sur l'extérieur pour les matchs de rugby et autres. Cette réhabilitation a été pensé en harmonie avec les économies d'énergies : isolations intérieures, extérieures, toitures, charpentes...

La municipalité vous informe que le complexe Gidon reste fermé jusqu'en aout 2012, ceci afin de terminer les travaux d'isolation thermique, acoustique, des vestiaires, de la chaufferie...
Il était en effet primordial de conserver les activités du Gidon sur un autre site : c'est chose faite avec la livraison de la nouvelle salle au Bourzac !

POLE ASSOCIATIONS

Contact :
Henrijean FUMEL
04 73 44 00 02
Henri-jean.fumel@ville-aubiere.fr

L'Union des Commerçants et Artisans d'Aubière

Le 6 janvier 2012 l'Union des Commerçants et Artisans d'Aubière a tenu son Assemblée Générale en présence de nombreux Commerçants et Artisans.
Cette AG a vu l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration. Le bureau s'en trouve renforcé et cette nouvelle équipe est prête à tout mettre en œuvre pour dynamiser le commerce aubiérois.
Preuve de cette détermination, le très riche échange qui a eu lieu sur les différentes manifestations que nous pourrions envisager pour l'année 2012.
La soirée s'est poursuivie par la remise des deux lots, d'une valeur de 1 000 € et de 250 €, qui ont été gagnés à la tombola du marché de Noël, à laquelle nous participons en partenariat avec le Comité des Fêtes.

Nous avons ensuite clos la réunion dans la convivialité, autour du pot de l'Amitié et de la galette des rois.

Composition du nouveau bureau de l'UCAA

Présidente : Liliane MOSNIER
Vice-Président : Hervé BERNARDEAU
Vice-Présidente : Danièle BLANCHET
Secrétaire : Nadège GRYGIEREC
Secrétaire adjointe : Adélaïde DA SILVA
Trésorière : Nicole LOZANO
Trésorière adjointe : Odile GENEST

UNION FRATERNELLE D'AUBIERE

A la section gym fitness danse des stages de moderm' jazz et de flamenco sont venus compléter les cours hebdomadaires. Le premier concours régional aura lieu les 23 et 24 mars. Les chorégraphies du gala sont en cours de préparation. Cette année c'est le dimanche 24 juin que la maison de la culture de Clermont Ferrand accueillera le gala de fin d'année.
Les gymnastes avaient rendez vous au Cosec Paul Bourzac le 21 janvier pour participer au concours ' Albert Prugne'. Devant les parents et amis venus nombreux pour les encourager toutes ont eu à cœur de montrer les progrès accomplis depuis la rentrée. En attendant les résultats tant convoités, les petits de la section prim' gym ont évolué sous le regard ému des parents.
La saison ainsi lancée les compétitions s'enchaineront à un rythme soutenu jusqu'au 23 juin où la fête de nuit viendra clôturer l'année au Cosec Paul Bourzac.
Apres un concours de buches (...de Noel) au mois de décembre, les randonneurs ont repris les sentiers pour fêter le nouvel an à Anschlad. Avec des sorties trois weekend par mois la section conjugue sport et convivialité.

LE SKI CLUB EN PLEINE ACTIVITÉ.

Les sorties à la neige programmées les mercredis, ont débuté dès le 04 janvier et se sont seulement interrompues pendant les vacances de février.
Cinquante enfants ont répondu présent au départ du car depuis le collège Joliot Curie, du débutant aux groupes "flèches" et pré-compétition. La course de fin de saison « Le sport en famille » est programmée le dimanche 1er avril.
Groupe Compétition :
Quelques podiums depuis le début de saison ;
De Tessières Cup Le Mont Dore : 2ème Benjamine, Vallet Noëmie
Grand Prix de Chastreix : 1er Poussin, Balandier Gabin
Grand Prix VSN-M Le Lioran : 1ère minime dame, Bouchalois Léa
Grand Prix SAEM Le Lioran : 1er Minime homme, Cusset Etienne
Grand Prix SAEM Le Lioran : 3ème Minime dame, Bouchalois Léa
Open Marc Brajon Super Besse : 1er Minime homme, Cusset Etienne,
1ère Minime dame, Bouchalois Léa, 3ème Benjamine, Petit Morgane.
La Coupe de la Ville d'Aubière réservée aux catégories Benjamins-Minimes, organisée par le Ski Club c'est déroulée le dimanche 25 mars au Mont-Dore sous la forme d'un slalom spécial.
Quant à nos seniors, ils font toujours preuve d'une activité débordante avec un séjour d'une semaine dans les Alpes du Sud : les stations de l'Alpe d'Huez, Serre Chevalier, Montgenèvre, Puy Saint Vincent, Les Orres, ont été visitées cette année.
Enfin la section ski de Rando a reconnu de nouvelles vallées dans notre Massif du Sancy, avant de partir en fin de saison dans les Alpes.

Les enfants et leurs moniteurs au départ du car

PETIT THÉÂTRE DE L'ARTIÈRE

« Les comédiens de la troupe sont impatients de vous faire découvrir « Panique avant l'heure » de Franck Morellon dont les représentations auront lieu les 27, 28 avril 2012 à 20 h 30 et le 29 avril 2012 à 14 h 30 dans la petite salle du Cosec à Aubière. L'histoire de la pièce : Une partie de poker qui tourne mal et sans le savoir Maxime, publicitaire, va voir sa vie complètement chamboulée : un voyage tant espéré annulé, une femme qui désire divorcer, une maîtresse qui veut s'installer, une concierge bien incrustée, une mère ressuscitée, un diplomate bègue bien décidé, une belle-mère bien frappée, des clients embourgeoisés.... Bref, la journée s'annonce être un vrai cauchemar.
Donc nous vous attendons nombreux, n'hésitez pas, venez passer une soirée de détente avec toute la troupe, nous garantissons le rire .... ».

HARMONIE AUBIEROISE

Au retour des vacances de Noël, les musiciens de l'Harmonie Aubiéroise ont tenu leur assemblée générale. En présence de monsieur le Maire et de son adjoint Eric Crouzet, le point sur l'année écoulée a fait apparaître l'activité soutenue du groupe. Animations musicales des cérémonies patriotiques et festives de la Commune, fête de la musique à La Roche-Blanche, déplacement pour un échange musical et amical avec l'harmonie de saint Denis de Cabanne dans la Loire.
Grâce au renfort de quelques jeunes musiciens, les anciens de Harmonie et leur directeur, Stéphane Boyer sont confiants dans l'avenir. D'autant plus que quelques bons rendez-vous viendront stimuler le groupe au cours de cette saison 2012 : la réception des musiciens de saint Denis de Cabanne pour un concert qui sera offert aux Aubiérois le 30 juin, un concert dans le parc de Vichy en compagnie de l'Harmonie de saint Amand Montrond, un concert pour la fête de la saint Loup, et bien d'autres animations qui feront le bonheur des auditeurs...et des interprètes.

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE, GROUPE ARVERNE

Vivre le scoutisme

Pour les filles et les garçons des Scouts et Guides de France les camps d'été sont déjà en préparation. C'est un des moments forts de la vie scoute puisque les jeunes vivront en groupe 10, 15 ou 21 jours (suivant les tranches d'âge) en autonomie et

en pleine nature ; avec comme seuls bagages les valeurs scoutes, l'esprit d'équipe et leur débrouillardise. Nul doute que certains se voient déjà dans les explorations, les jeux aux imaginaires étonnants, les constructions en bois, les veillées, leur engagement...

Permettre à chaque guide et scout de grandir, que les anciens côtoient les plus jeunes en toute fraternité, c'est ce que l'on tend à vivre au groupe Arverne, qui rassemblent 109 jeunes de 6 à 18 ans, 20 chefs et 16 encadrants tous bénévoles. Cette année en mai, une journée de rassemblement qui associera scouts actuels, anciens et parents, sera dédiée à cet esprit de groupe et aura pour thème « la transmission ».

Mais vivre le scoutisme c'est aussi mener des Actions de Service pour aider d'autres associations (nettoyage de l'Auzon cette année), partir à l'étranger pour les Compagnons (17-19 ans) pour mener des actions de solidarité (Cambodge et Liban cette année), vivre des rassemblements festifs de scouts appelés « jamboree » (Scouts et Guides 11-14 ans), ... et plein d'autres choses.
Le groupe Arverne est ouvert à tous.

KARATE-Le SKCC en force

Début Février le club de karaté d'Aubière dirigé par Michel Rivon a obtenu des résultats plus qu' honorables lors des championnats d'Auvergne de karaté. Le club a obtenu 9 médailles d'or, 9 d'argent et 5 de bronze aux différentes classes d'âge en épreuves de Katas et Kumité. Loin de se reposer sur leurs lauriers, les karatékas en herbe se préparent maintenant aux championnats de France qui auront lieu à Caen au mois de mai prochain.
Affaire à suivre...

Un podium Aubièrois

AVF

Bal Trad La Fête ensemble

Notre Bal Trad du 22 Janvier 2012 a connu un grand succès musical,; Les diverses danses ont captivé les nombreux participants ravis de partager un festif retour à la tradition dans une ambiance chaleureuse et festive

Conférences

Depuis peu l'AVF d' Aubière propose des conférences sous l'égide d'une de ses adhérente Madame POTTIER;
La première a eu lieu le 13 mars au Musée de la Vigne et du Vin avec pour thème << La Viellesse un défi majeur >>
D'autres thèmes vous seront annoncés prochainement.

Fête des Voisins le 1er Juin 2012

L'AVF s'associe traditionnement à la Fête des Voisins qui aura lieu cette année le 1 er Juin.
Les personnes qui souhaiteraient organiser des points d'animation dans leur quartier sont invitées à se faire connaître auprès de l'AVF
6 Rue Magenta.
Une remise aux participants de moyens publicitaires. sera organisée.

JOLIOT-CURIE : Une équipe aux Championnats de France

Le mercredi 7 décembre se sont déroulés les championnats d'Académie de Cross country sur le site de Vichy-Cusset.
Plus de 1500 coureurs se sont affrontés , dans des conditions climatiques difficiles, sur des parcours allant de 2000 à 3000 mètres selon les catégories.
Les élèves de Joliot-Curie, dont les 4 équipes (benjamins, benjamines , minimes garçons et filles) avaient été qualifiées, se sont remarquablement comportés.
A noter le belle performance des benjamines aux Académies (L.ferreira J.Malfant,C.Gharbi ,B.Auriche, C.Feuillade) qui ont terminé 3èmes sur 27 équipes
Toujours aux championnats d'académie, en individuel , on remarquera les excellentes places de Nicolas Favier (benjamin) 40ème / 387 concurrents, Laure Ferreira (benjamine) 29ème / 233 , Alexine Tixier (minime) 32ème / 197 , Hugo Tessier (minime) 4ème/261 , Antoine Hébrard (minime) 9ème /261, Altan Cornu (minime) 22ème /261
Plus particulièrement l'équipe minimes garçons composée de Hugo Tessier, Antoine Hébrard, Altan Cornu, Jonathan Félix, Quentin Peysson et Félix Butet. En effet , dernière course de la journée , c'est sous une pluie battante que se sont élancés nos 6 coureurs . Les chutes et la boue n'ont pas eu raison de leur détermination, c'est grâce à leur volonté et leur esprit d'équipe qu'ils ont pu arracher la deuxième place au classement par équipe , ce qui leur vaut leur qualification aux championnats de France le 18 janvier à Narbonne. Deux jours à Narbonne pour ces garçons qui cette fois-ci ont pu se confronter à l'élite sur des parcours difficiles et un soleil radieux.
Hugo Tessier a terminé 53ème , et l'équipe minimes s'est classée 34ème sur 47 équipes au total. Pour une première participation aux Championnats de France, ce fut un excellent résultat , d'autant que ces garçons sont des minimes 1ère année. On leur donne rendez vous l'an prochain donc.
-2009 Championnats de France pour l'équipe d'Acrosport
-2010 Championnats de France pour l'équipe de Tennis
-2011 Championnats de France pour l'équipe de Cross
Décidément l'association sportive du collège Joliot-Curie se porte bien grâce au dynamisme et à l'investissement des enseignants d'EPS de l'établissement , qui depuis des années se mobilisent pour offrir au plus grand nombre la possibilité de pratiquer des activités physiques du débutant au plus haut niveau. Grâce aussi à la volonté des élèves qui s'efforcent à chaque compétition de donner le meilleur d'eux-mêmes.

ASSOCIATION AUBIERE LOISIRS

Les vacances d'hiver à 2AL ont carburé. Durant la semaine du 20 au 24 les jeunes 11-15 ans de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes se sont retrouvés sur un séjour ski à Super Besse, au programme de cette semaine : découverte du ski de descente, rando raquette nocturne, patinoire, luge... Pas une seconde d'ennui, ils étaient hébergés dans les locaux de la FOL23 où ils ont passé une semaine remplie.
Pendant ce temps à l'accueil de loisirs on ne se morfondait pas, puisque les plus petits ont pu sur ces 2 semaines de vacances découvrir les marionnettes sous toutes leurs formes, avec au programme, fabrication de personnages, création d'un théâtre et spectacle d'un professionnel. Pour les grands les sorties luge et patinoire ont bien rempli leur rôle de vacances glissantes et givrées!!!.

Retrouvez toutes les activités de l'Association Aubière Loisirs sur son site internet : http://www.2al-asso.com

ACPG-CATM

Une bonne représentation des cent adhérents de la section Aubiéroise des anciens combattants ACPG-CATM a participé à la récente assemblée générale. La grande vitalité du groupe a été remarquée. En effet, que ce soit aux cérémonies patriotiques, ou aux rencontres festives, les adhérents avec leur famille et amis sont toujours heureux de se retrouver. En 2012, il est prévu : un repas "grenouilles", un méchoui, un déplacement chez les amis anciens combattants de Régnié-Durette, un séjour de huit jours au Portugal (s'inscrire rapidement au 0473283161), une exposition sur la guerre d'Algérie, et bien sûr, une participation habituelle et nombreuse, aux cérémonies officielles. Trois valeureux adhérents ont été distingués en présence de monsieur le Maire :MM. Pierre Louis, J. Baptiste Coudignat et Jacques Giraud. Le bureau est ainsi renouvelé : *Président, JF. Roche ; Vice-présidents : J. Trincal, G. Brugière, R. Eberlé ; secrétaire, Ch. Dulin et A. Espinasse ; trésorier, P. Gonin et J. Monteil ; porte-drapeau, J. Giraud ; responsable des voyages, JM. Buisson ; Membres : G. Audebert, R. Bayle, Cl. Bernad, R. Bertucat, R. Borsato, R. Brignola, B. Brunel, R. Darrier, R. Derossis, R. Fritisse, J. Garcia, JP. Oubrier, J. Robillon, G. Roche*

CROQUEURS DE POMMES

Le jardin pédagogique recèle un trésor de variétés de pommes et poires. La plupart de ces variétés sont introuvables dans le commerce, tant chez les marchands de primeurs que chez les pépiniéristes. C'est pourquoi nous avons décidé de faciliter leur découverte par les promeneurs qui sont nombreux à admirer, au cours de l'été, nos fruits. A cet effet, une trentaine de panneaux d'identification ont été plantés au pied des arbres. *Pour tous renseignements concernat l'association, téléphoner au 04 43 11 42 32 ou par mail à croqueurs.pommes-63@laposte.net*
Dans les années à venir, la totalité des arbres sera ainsi signalée.

Expression de l'opposition
«AUBIERE NOTRE AVENIR»

Une fois nest pas coutume, je souhaite réagir aux affirmations du Maire quil a écrites dans son éditorial du bulletin municipal de janvier. Je reviens sur quatre affirmations :

1. Le Maire rappelle comme volonté politique de son mandat « une gestion modérée des dépenses ». Les dépenses de fonctionnement ont pourtant augmenté avec léquipe du maire communiste entre 2007 et 2010 de plus de 20 %. Cest ça maîtriser les dépenses ?

2. Le Maire met en avant le pôle petite enfance : « dans chaque bulletin municipal, un point avec photos sera effectué» sur les travaux. Pourquoi cette campagne de communication ? Nen fait-il pas trop pour une structure de 35 places reparties entre halte garderie et crèche ? Compte-il ainsi faire oublier le peu de réalisations de la majorité municipale depuis son élection ?

3. Le Maire présente un projet sorti de son chapeau cette année : « la salle partagée ». Il la réalise grâce à une somme providentielle dun million deuros reçue pour bonne gestion de notre zone industrielle par la précédente équipe municipale. Mais aucune concertation ni information préalable des élus dopposition (dont pourtant certains faisaient partie de lancienne municipalité) na eu lieu pour ce projet !

4. Le Maire sengage à ne pas augmenter les impôts jusquà la fin de son mandat. Pourtant, dès la confection de son premier budget son équipe a augmenté les impôts locaux. Depuis son arrivée à la tête de la commune, la taxe foncière bâti a connu une hausse de 16 % ! Est-ce à cause des élections qui auront lieu dans deux ans quil prend en considération les difficultés des aubièrois ?

Jérôme GIRARD-LIOVINGUT
Conseiller municipal d'Aubière
-groupe Aubière notre Avenir
Tel 06 76 82 81 58

Article rédigé le 11 mars 2012

Expression de l'opposition
«POUR AUBIERE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN, AVEC PASSION»

Baisse de la population, absence de réalisations… Le déclin est en marche

La municipalité actuelle vous parle constamment de « logements sociaux ». Depuis 4 ans combien ont été effectivement réalisés à ce jour ? Uniquement ceux de la rue Charras mais qui ont été initiés par l'ancienne équipe municipale !
Par contre l'équipe actuelle préempte des bâtiments pour des futurs logements mais sans aucune vue d'ensemble sur le territoire communal et au nom d'idées purement politiques. Aucune réflexion sur la qualité environnementale de ceux-ci n'est réalisée. Un des exemples est la concentration, malgré l'exiguité de l'emplacement, de 18 logements sociaux au-dessus du pôle petite enfance dans le secteur Forest/Casati , projet qualifié il est vrai dans le dernier éditorial du Maire, de « programme mesuré » !
Autre exemple, le « projet Malmouche », là encore initié par l'ancienne équipe municipale, qui a donné lieu, et à deux reprises, à de nouvelles études coûteuses et dont les conséquences seront un « bétonnement du site » et une concentration de logements sociaux à hauteur de 40%, avec un déficit prévisionnel cumulé à ce jour de 3 millions d'euros et sans doute bien davantage au final. Peu importe, le contribuable est là pour payer !
Tout cet argent aurait été mieux utilisé en veillant à une véritable mixité sociale au sein de la commune et en ne stigmatisant pas tel ou tel type de logement ou d'occupant. L'exemple de la résidence des Ramacles, dont tout le monde s'accorde à reconnaitre qu'il est une réussite, aurait dû être poursuivi.
On n'attire pas de futurs habitants par des incantations politiciennes mais par des projets visant au développement harmonieux au fil des années, d'une ville où il fait bon vivre. L'expression « logement social » ne peut constituer un slogan que dans la mesure où il va de pair avec une politique de l'habitat intégrant toutes les approches, avec une politique du logement réfléchie dans le temps et intégrant la qualité de vie. Ce slogan ne doit pas se résumer à un nombre ou à un pourcentage à atteindre à n'importe quel prix. Les conséquences à terme peuvent être désastreuses.
Ne faut-il pas voir déjà dans la baisse de population de notre commune au dernier recensement, la traduction concrète d'une politique de slogans plutôt que de projets mûris, d'une politique inspirée de plus en plus par une idéologie communiste d'une autre époque et qui marquera pour longtemps notre commune du sceau du déclin ?

Vos élus :

Pierre-Jean BARGNOUX, Marie-Paule SOUCHE,
Alain GAZEL, Anne-Marie BONTHOUX, Bernard DUREL et Eléonore SZCZEPANIAK

Vous pouvez venir à notre rencontre le 1er mardi de chaque mois de 11h à 12h et le 3ème jeudi de chaque mois de 17h à 18h, Salle GAMAY (3ème étage de la Mairie).

Article rédigé le 09 Mars 2012

«point de vue»

Œuvrer pour le bien commun

Au moment où les projets les plus importants démarrent, après de longues années d'instructions, comme par hasard, notre Maire fait l'objet de critiques acerbes et la polémique enfle sur tous les sujets municipaux, et est alimentée tous azimuts.

Nous restons fidèles aux engagements pris devant vous en mars 2008. Le Maire reste serein pour affirmer avec force que rien ne le détournera de ses objectifs : la bonne entente entre tous les Aubièrois, le mieux vivre dans notre cité.

Il a décidé de ne pas répondre à ces assertions politiciennes et stériles, initiées dans la seule perspective d'élections futures.

L'intérêt général continuera à animer l'équipe du Maire. De nombreux témoignages positifs, verbaux, mails, courriers, nous encouragent à poursuivre sur la voie suivie depuis 4 ans.

Confortés par les Aubièrois qui répondent de plus en plus nombreux aux réunions d'informations organisées, aux diverses manifestations comme celle des voeux au Cosec, nous continuerons sans relâche, avec opiniâtreté et honnêteté, à oeuvrer pour le bien commun.

Certes, tout n'est pas parfait et le Maire tient à réaffirmer que l'apport de tous s'avère indispensable pour la réussite collective en votre faveur.

C'est le cas aujourd'hui, tous les élus quels qu'ils soient sont comptables de toutes les avancées dans tous les domaines. Il ne peut en être autrement.

Nous allons donc continuer de mettre en œuvre la politique décidée à l'unanimité de la majorité municipale depuis 2008 et encore pour 2012.

Avec confiance et détermination, les élus vous adressent leurs salutations respectueuses et dévouées.

Léquipe municipale,

A vos Marques, prêts, flashez

2012 est une année olympique, impossible donc de botter en touche lors de notre 6ème édition de la Semaine de la Photo !
Sport de loisir ou sport en compétition, qu'il soit une source de plaisir, de détente ou d'effort, le sport fédère ; à regarder ou à pratiquer, le sport est passionnant, exigeant... comme la photographie c'est un état d'esprit !

Ainsi « A vos marques, prêts, flashez » édition 2012 de la Semaine de la Photo, aura le plaisir de recevoir en invités d'honneur Ludovic Combe et Christophe Darbelet, photographes du monde sportif.
Ludovic COMBE jeune photographe professionnel de talent travaille pour des magasines tels que Auvergne Sport, Freeway, Vivre Paris ... Sa passion pour l'image prend tout son sens quand au gré des rencontres il "tire les portraits" des gens.
Tout aussi connu des sportifs et des photographes, Christophe Darbelet sera le co-équipier de Ludovic Combe lors de cette exposition. Car lui aussi est un photographe étonnant qui sait capturer toute la magie, l'émotion et l'ambiance du sport.

Ludovic Combe

Christophe Darbelet

Autour de leur expo viendront s'ajouter l'expo-photos des amateurs ayant participé au concours lié à ce rendez-vous annuel, une rencontre avec les invités d'honneur, des projections avec Trace de Vie, des ateliers avec l'association Image et Regard , du scrapbooking...

Prochainement un programme reviendra en détails sur les expositions, les rencontres, ateliers...
En tous les cas « A vos marques, prêts, flashez » ce sera du 9 au 17 juin 2012 à Aubière.

Agenda

MARS 2012

Concert-dégustation

Vendredi 23 mars à 20h30
TAQUETEPA
ou découvrir l'Argentine autrement .....
au Musée de la Vigne et du Vin
Tarif unique : 6€ (billetterie sur place dès 20h)
Site : www.myspace.com/taquetepa

Spectacle

Mardi 24 avril à 20h30
7 MINUTES CHRONO
par la Compagnie Lecture à la Carte
ou du vrai faux speed dating ... un rendez-vous à ne pas manquer !
En mairie d'Aubière
Tarif unique : 8€ (billetterie sur place dès 20h)
Site : www.lecturesalacarte.fr

AVRIL 2012

Débat-conférence

vendredi 3 avril à 20h00
« Vivre ensemble la tolérance aux autres »
avec Christian Godin
ou pour prendre le temps de poser son regard sur notre société
Soirée organisée avec l'Association des Amis du Temps des Cerises
au Musée de la Vigne et du Vin
Gratuit

MAI 2012

Spectacle

Vendredi 11 mai à 20h
Les petits matins de fin de journées
par la Compagnie Athra
ou une lecture musicale et projection
au Musée de la Vigne et du Vin
Tarif unique : 6€ (billetterie sur place dès 19h30)

INFO

En juin 2012

6ème Semaine de la Photo
« LE SPORT »
Le sport est au cœur de vos clichés : compétition ou sport-loisir, portrait de l'effort ou du plaisir

modalités et date limite de dépôt
au 04 73 44 83 52
ou sur www.ville-aubiere.fr